

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01

Page 1 / 11

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

2K MS-3000/60v3, Comp. A

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Colle

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** PANTERA Product GmbH  
Simon-Bolivar-Straße 29  
28197 Bremen / GERMANY  
Téléphone +49 (0)421 520 80 780  
Téléfax +49 (0)421 520 80 789  
Site internet [www.panteraproduct.de](http://www.panteraproduct.de)  
E-mail [info@panteraproduct.de](mailto:info@panteraproduct.de)

#### Secteur informatique

**Informations techniques** [info@panteraproduct.de](mailto:info@panteraproduct.de)

**Fiche de Données de Sécurité** [sdb@chemiebuero.de](mailto:sdb@chemiebuero.de)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Organe consultatif** GIZ-Nord; +49 (0)551 19 240

**Société**

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

**Pictogrammes de danger** Aucun

**Mention d'avertissement** Aucun

**Mentions de danger** Aucun

**Conseils de prudence** Aucun

**Caractéristique particulière** EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient: N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

**Dangers pour l'environnement** Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

**Autres dangers** D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01

Page 2 / 11

### SECTION 3: Composition / informations sur les composants

#### Type de produits:

3.2 Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - <2,5	Triméthoxyvinylsilane CAS: 2768-02-7, EINECS/ELINCS: 220-449-8, Reg-No.: 01-2119513215-52-XXXX GHS/CLP: Flam. Liq. 3: H226 - Acute Tox. 4: H332
0,1 - <1	N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine CAS: 1760-24-3, EINECS/ELINCS: 217-164-6, Reg-No.: 01-2119970215-39-XXXX GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318 - Acute Tox. 4: H332 - Skin Sens. 1B: H317 - Aquatic Chronic 2: H411

**Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Réactions allergiques

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Mousse. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
oxyde de carbone (CO)  
Oxyde d'azote (NOx).

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01

Page 3 / 11

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.  
Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.  
Protéger la peau en appliquant une pommade.  
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Empêcher les infiltrations dans le sol.  
Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.  
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.  
Stocker au frais. Stocker au sec.  
Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01

Page 4 / 11

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

non applicable

**DNEL**

Substance
Triméthoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à court terme: 260 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 3.9 mg/kg bw/day.
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 27.6 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 300 µg/kg bw/day.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à court terme: 50 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 6.7 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 7.8 mg/kg bw/day.
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine, CAS: 1760-24-3
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à court terme: 260 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à court terme: 5.36 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 600 µg/m <sup>3</sup> .
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 260 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 8 mg/kg bw/day.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à court terme: 50 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 50 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 100 µg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à court terme: 4 mg/m <sup>3</sup> .

**PNEC**

Substance
Triméthoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7
sédiment (Eau de mer), 150 µg/kg.
sédiment (eau douce), 1.5 mg/kg.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 6.6 mg/L.
Eau de mer, 40 µg/L.
Eau douce, 400 µg/L.
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine, CAS: 1760-24-3
sédiment (Eau de mer), 22 µg/kg.
sédiment (eau douce), 220 µg/kg.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 25 mg/l.
Eau de mer, 0,0062 mg/l.
Eau douce, 0,062 mg/l.

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01

Page 5 / 11

## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de protection. (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	0,4 mm Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
<b>Protection corporelle</b>	vêtement de protection léger
<b>Divers</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A. (DIN EN 14387)
<b>Risques thermiques</b>	Non
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat</b>	pâteux
<b>Couleur</b>	variable
<b>Odeur</b>	caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminé
<b>Valeur du pH</b>	Non applicable
<b>Valeur du pH [1%]</b>	Non déterminé
<b>Point d'ébullition [°C]</b>	Non applicable
<b>Point d' éclair [°C]</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité (solide, gaz) [°C]</b>	Non déterminé
<b>Limite inférieure d'explosion</b>	Non applicable
<b>Limite supérieure d'explosion</b>	Non applicable
<b>Propriétés comburantes</b>	Non
<b>Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]</b>	Non déterminé
<b>Densité [g/ml]</b>	1,4 (20 °C / 68,0 °F)
<b>Densité de versement [kg/m<sup>3</sup>]</b>	Non applicable
<b>Solubilité dans l'eau</b>	pratiquement insoluble
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]</b>	Non déterminé
<b>Viscosité</b>	Non applicable
<b>Densité relative de vapeur par rapport à l'air</b>	Non déterminé
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Point de fusion [°C]</b>	Non déterminé
<b>Auto-inflammation [°C]</b>	Non applicable
<b>Temp. de décomposition [°C]</b>	Non déterminé

### 9.2 Autres informations

Aucun

**PANTERA Product GmbH**  
**28197 Bremen / GERMANY**

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01

Page 6 / 11

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Voir la SECTION 10.3.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

### **10.4 Conditions à éviter**

Voir la SECTION 7

### **10.5 Matières incompatibles**

Agent d'oxydation

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01

Page 7 / 11

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Produit
dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:
oral, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:
ATE-mix, inhalatoire (vapeur), > 20 mg/l (4 h).
Substance
Triméthoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7
LD50, dermique, lapin: 3259 mg/kg bw.
LD50, inhalatoire, rat: 16,8 mg/l (4 h) (OECD TG 403).
LD50, oral, rat: 7120 mg/kg (OECD TG 401).
NOAEL, inhalatoire, rat: 0,058 mg/l (98 d).
NOAEL, oral, rat: < 62,5 mg/kg (28 d) (OECD TG 422).
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, CAS: 1760-24-3
LD50, oral, rat: 2295 mg/kg bw (Lit.).
LD50, dermique, rat: >2000 mg/kg bw (Lit.).
LC50, inhalatoire, rat: 1,49 - 2,44 mg/L (4h) (Lit.).

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagenèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
<b>Toxicité sur la reproduction</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
<b>Cancérogénèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
<b>Danger par aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Remarques générales</b>	

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines de sécurité et de protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01

Page 8 / 11

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Substance
Triméthoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7
LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss: 191 mg/l.
EC50, Pseudokirchneriella subcapitata: 210 mg/l (7 d) (US-EPA).
EC50, (48h), Daphnia magna: 168,7 mg/l (92/69/EWG C.2).
EC10, Pseudomonas putida: 1000 mg/l (5 h).
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, CAS: 1760-24-3
LC50, (96h), Danio rerio: 597 mg/l (Lit.).
EC50, (16h), Pseudomonas putida: 67 mg/l (Lit.).
EC50, (48h), Daphnia magna: 81 mg/l (Lit.).
IC50, (72h), Algae: 8,8 mg/l (OECD 201).
NOEC, (21d), Daphnia magna: > 1 mg/l (Lit.).
NOEC, (72h), Algae: 3,1 mg/l (OECD 201).

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	Non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration	Non déterminé
Biodégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé

### 12.4 Mobilité dans le sol

Non applicable

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

### 12.6 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.



**PANTERA Product GmbH**  
**28197 Bremen / GERMANY**

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01

Page 9 / 11

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

##### Produit

Consulter le fabricant pour le recyclage.  
Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 080410

##### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 150101  
150102

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

**Transport routier vers ADR/RID** Non applicable

**Transport fluvial (ADN)** Non applicable

**Transport maritime selon IMDG** Non applicable

**Transport aérien selon IATA** Non applicable

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**Transport routier vers ADR/RID** MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

**Transport fluvial (ADN)** MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

**Transport maritime selon IMDG** NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

**Transport aérien selon IATA** NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**Transport routier vers ADR/RID** Non applicable

**Transport fluvial (ADN)** Non applicable

**Transport maritime selon IMDG** Non applicable

**Transport aérien selon IATA** Non applicable

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01

Page 10 / 11

#### 14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**PRESCRIPTIONS DE CEE** 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/EEC (2016/2037/EC); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** ADR (2019); IMDG-Code (2019, 39. Amdt.); IATA-DGR (2019)

**RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):** Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.

- Observer les restrictions d'emploi Non

- VOC (2010/75/CE) 0 %

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

### SECTION 16: Autres informations

#### 16.1 Mentions de danger (SECTION 03)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H332 Nocif par inhalation.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.

PANTERA Product GmbH  
28197 Bremen / GERMANY

Date d'émission 22.12.2020, Révision 24.07.2019

Version 01 Page 11 / 11

## 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

## 16.3 Autres informations

### Méthode de classification

### Positions modifiées

SECTION 2 ajouté: D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

SECTION 8 ajouté: En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.

SECTION 8 supprimé: En cas d'aération insuffisante, porter un appareil respiratoire.

Copyright: Chemiebüro®